



Politique culturelle et patrimoniale de l'île d'Orléans



PRÉSERVER, ÉVOLUER, PARTAGER.

Politique culturelle et patrimoniale de l'Île d'Orléans

Texte proposé par le comité de travail et adopté par le conseil des maires de la MRC de L'Île-d'Orléans le 5 juin 2019.

Membres du comité de travail

Madame Marie-Maude Chevrier, conseillère touristique et culturelle
MRC de L'Île-d'Orléans

Madame Annette Duchesne-Robitaille, artiste numérique en tapisserie jacquard
Représentante du comité de travail pour la politique culturelle et patrimoniale de 2005

Madame Amélie Gagné, conseillère en développement culturel
Ministère de la Culture et des Communications

Madame Karina Kelly, artiste peintre
Représentante du regroupement BLEU

Madame Évelyne Laflamme, directrice de la Fondation François-Lamy
Représentante du Regroupement des équipements culturels de l'île d'Orléans (RÉCI)

Monsieur Michel Rochon, responsable de la Bibliothèque Oscar-Ferland
Représentant des bibliothèques

Monsieur Jean-Pierre Turcotte, maire de Sainte-Famille
Représentant du conseil des maires de la MRC de L'Île-d'Orléans

Dépôt légal – ISBN 978-2-9818197-0-3

Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2019

Mélanie Germain, Exacto Stratégie
Coordination et rédaction

Marie-Élaine Gadbois, Oculus révision
Révision linguistique

Caméléon
Graphisme

Note: Dans ce texte, l'emploi du masculin a pour seul but d'alléger la lecture.



© photo: Francis Fontaine pour l'Office du tourisme de Québec

Table des matières

Mot du préfet.....	4	Principes directeurs.....	14
Mot du comité de travail.....	5	Axes d'intervention et orientations.....	16
Notions utiles pour le lecteur.....	6	Conditions de mise en œuvre.....	18
Contexte de la politique.....	7	ANNEXE 1:	
Portrait de la MRC.....	8	Réalisations marquantes.....	20
Évolution depuis 2005.....	9	ANNEXE 2:	
Patrimoine et vie culturelle.....	10	Portrait de la vitalité culturelle 2019.....	22
Enjeux actuels.....	12	Remerciements.....	23

Mot du préfet

Au nom des mairesses et des maires, il me fait plaisir de vous présenter la nouvelle Politique culturelle et patrimoniale de l'île d'Orléans, adoptée lors de la séance régulière du conseil des maires du 5 juin 2019. Après une période de travail soutenu et des consultations auprès du milieu, le comité d'élaboration de la politique a retenu comme thème porteur «Préserver, évoluer, partager».

Depuis 2005, maintes initiatives culturelles et patrimoniales ont vu le jour partout sur notre territoire, lesquelles ont contribué à la vitalité de notre milieu de vie. Forts de nos succès, nous nous engageons maintenant dans une nouvelle étape afin que l'île d'Orléans demeure un lieu d'exception dans le cœur de ses citoyens et de ses visiteurs.

Par l'adoption de cette politique, le conseil des maires réaffirme la place de la culture et du patrimoine au rang des priorités de développement de la MRC de L'Île-d'Orléans, tout comme l'agriculture et le tourisme. Fruit d'une démarche significative et rassembleuse pour les forces vives du territoire, cette politique constitue un outil précieux qui guidera les décideurs présents et futurs dans des actions concertées avec les différents acteurs des milieux économique, social et culturel. Le conseil souhaite aussi qu'elle reflète bien les aspirations de la population de l'île d'Orléans et que les prochaines années nous permettent de porter plus loin la culture et le patrimoine dans notre milieu.

Je tiens à remercier les membres du comité de travail pour leur temps, leur engagement dans ce projet et leur dynamisme à chacune des étapes: cette politique voit le jour grâce à votre labeur. Je désire aussi souligner la contribution de madame Mélanie Germain, professionnelle chargée du dossier, qui a su rassembler les idées émergentes et traduire les besoins du milieu afin de rédiger un document de référence clair et inspirant.

Enfin, j'invite les citoyens de l'île d'Orléans à prendre connaissance de leur politique culturelle et patrimoniale. Ils y retrouveront les orientations que nous entendons suivre et les cibles que nous souhaitons atteindre pour faire de notre milieu de vie un espace à l'image des gens qui le composent.



A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Harold Noël', written in a cursive style.

Harold

Préfet de la MRC de L'Île-d'Orléans

Noël

Forts de nos succès, nous nous engageons maintenant dans une nouvelle étape afin que l'île d'Orléans demeure un lieu d'exception dans le cœur de ses citoyens et de ses visiteurs.

Mot du comité de travail

À vous, acteurs culturels, conseillers municipaux, employés, bénévoles, citoyens et citoyennes de l'île d'Orléans. C'est en pensant à chacun de vous que nous avons accepté avec plaisir, à l'automne 2018, l'invitation de nos maires à siéger au comité de travail chargé de mettre à jour la Politique culturelle et patrimoniale de l'île d'Orléans.

Au fil des mois, nos échanges nous ont permis de constater, une fois de plus, la richesse de notre histoire, la pluralité de nos lieux culturels et patrimoniaux, la diversité de nos formes de création. Si la MRC de L'Île-d'Orléans est la plus petite de la province en superficie, elle est certainement l'une de celles où la culture et le patrimoine se font le mieux sentir à chaque détour du chemin. Le nombre impressionnant de visiteurs que nous accueillons chaque année témoigne du privilège que nous avons d'habiter ici. Avec la vue unique qu'elle offre sur les paysages de la Côte-de-Beaupré et de la Côte-du-Sud, sa proximité avec la ville de Québec, entourée du fleuve Saint-Laurent auquel elle est intrinsèquement liée, l'île est sans contredit un des trésors québécois.

Une politique doit permettre à chacun de se reconnaître, de mieux s'appropriier son milieu de vie, de se sentir interpellé. Cette politique culturelle et patrimoniale, nous la voulions à votre image, à notre image à tous, représentative de la vitalité d'ici et de la réalité de notre milieu. Nous souhaitons qu'elle vous parle, qu'elle vous rejoigne et qu'elle vous donne envie d'être en action pour vous approprier votre culture, pour la faire rayonner, pour la protéger.

Bonne lecture!

Les membres du comité de travail



De gauche à droite : Amélie Gagné, Marie-Maude Chevrier, Michel Rochon, Annette Duchesne-Robitaille, Karina Kelly, Évelyne Laflamme et Jean-Pierre Turcotte

Au fil des mois, nos échanges nous ont permis de constater, une fois de plus, la richesse de notre histoire, la pluralité de nos lieux culturels et patrimoniaux, la diversité de nos formes de création.

Notions utiles pour le lecteur¹

Acteurs culturels

Les acteurs culturels sont des personnes et des organismes qui jouent un rôle important dans le domaine culturel, par exemple dans les secteurs suivants : le spectacle vivant, les musées et le patrimoine, le livre et la lecture publique, les enseignements artistiques.

Activités culturelles

Les activités culturelles favorisent les rencontres entre les artistes, les artisans, les travailleurs culturels et leurs concitoyens dans le but de promouvoir et de faire connaître les arts et l'histoire.

Culture

La culture correspond aux usages, aux coutumes, aux structures sociales ainsi qu'aux manifestations artistiques, culturelles, religieuses et intellectuelles qui définissent un groupe, une société par rapport à une autre.

Équipements culturels

Les équipements culturels comprennent l'ensemble des organismes et installations, comme un centre d'interprétation, une bibliothèque, une salle de spectacle ou une galerie d'art, qui contribue au développement de la culture.

Patrimoine

Le patrimoine, tel que nous l'entendons dans ce document, est l'ensemble des immeubles, des sites, des documents, des objets et des paysages qui ont une valeur historique et significative pour un territoire. Il comprend, entre autres, le patrimoine bâti, mobilier, religieux et naturel d'une communauté.

Patrimoine immatériel

Le patrimoine immatériel comprend les savoir-faire, les pratiques, les connaissances et les expressions qu'une communauté reconnaît comme faisant partie de son patrimoine culturel. Ces derniers sont transmis de génération en génération et leur connaissance, leur sauvegarde, leur transmission ou leur mise en valeur présentent un intérêt public.

Site patrimonial

Un site patrimonial est un lieu, un ensemble d'immeubles ou un territoire qui présente un intérêt pour sa valeur archéologique, architecturale, artistique, emblématique, ethnologique, historique, identitaire, paysagère, scientifique, urbanistique ou technologique.

vie culturelle

La vie culturelle correspond à l'ensemble des activités culturelles auxquelles les membres d'une communauté peuvent s'adonner ou assister.

1. La plupart de ces définitions sont inspirées de la page [Thésaurus de l'activité gouvernementale](#) du site Internet Portail Québec – Services Québec, consulté le 30 janvier 2019.

Contexte de la politique

Le 5 janvier 2005, après une démarche approfondie d'évaluation des besoins du milieu, le conseil des maires adoptait la toute première Politique culturelle et patrimoniale de l'île d'Orléans. Un tel cadre d'intervention fournit les grandes orientations qui permettent d'assurer la cohésion dans les actions pour mieux atteindre les objectifs en matière de préservation et de mise en valeur du patrimoine ainsi que de déploiement de la culture.

En plus de reconnaître la richesse du patrimoine orléanais et la vitalité de sa culture, cette première politique a permis de renforcer l'identité de la population en faisant ressortir le caractère unique de l'île d'Orléans. Depuis, quantité de nouveaux projets ont vu le jour partout sur le territoire.

La culture est à l'image des gens : elle évolue dans le temps.

Actualisation de la politique

La culture est à l'image des gens : elle évolue dans le temps. Par conséquent, il est nécessaire de mettre à jour une politique comme celle-ci afin de s'assurer qu'elle répond adéquatement aux besoins actuels du milieu et aux attentes gouvernementales et qu'elle est représentative de la réalité d'aujourd'hui. Puisque le gouvernement du Québec publiait, à l'été 2018, sa nouvelle politique culturelle intitulée Partout la culture, la MRC de L'Île-d'Orléans lui a emboîté le pas afin de tenir compte des nouveaux enjeux que vivent les acteurs culturels de ses municipalités.

Ainsi, un comité de travail assurant une représentativité sectorielle a été créé à l'automne 2018. Dès novembre, une consultation a été organisée, réunissant des acteurs culturels, des employés et des conseillers municipaux ainsi que des représentants de différentes clientèles. Les résultats de cette consultation ont alimenté les réflexions du comité et ont permis de déterminer les enjeux, les axes d'intervention et les orientations de la nouvelle Politique culturelle et patrimoniale de l'île d'Orléans afin que celle-ci réponde aux préoccupations actuelles des gens d'ici.

Influence de la culture sur notre milieu

La culture, le cadre bâti et les richesses naturelles sont maintenant largement reconnus comme étant des leviers importants pour améliorer la qualité de vie d'un territoire, augmenter son attractivité, favoriser le plein épanouissement de sa population et, bien sûr, propulser son développement économique et social. En conjuguant nos efforts pour mettre en valeur ce qui distingue la culture et le patrimoine orléanais, on permet à chacun de renforcer son sentiment d'appartenance au milieu, tout en mettant en lumière l'âme de notre région et son unicité.

Portrait de la MRC²

La MRC de L'Île-d'Orléans est constituée de six municipalités qui se complètent bien, chacune ayant son charme propre, son caractère distinctif. Au cœur du fleuve Saint-Laurent, à deux pas de Québec, au rythme des semences et des récoltes, l'île d'Orléans constitue le plus grand site patrimonial déclaré de la province. Ici, l'histoire se vit au présent, la nature colore le quotidien. On choisit de vivre dans cette contrée insulaire pour la sérénité à laquelle elle nous convie, pour l'inspiration qu'on y puise et pour la gentillesse des gens qui la peuplent. On visite ce lieu mythique pour la richesse de son histoire, la beauté de ses paysages et le plaisir de ses découvertes gourmandes. Une fois qu'on y a mis les pieds, peu importe la raison, on demeure imprégné à jamais de l'île d'Orléans.



© photo: Michel Julien



© photo: Sébastien Girard



© photo: Fondation Lamy



© photo: Sylvain Pichette



© photo: Sébastien Girard



© photo: Sylvain Pichette

SAINT-PIERRE-DE-L'ÎLE-D'ORLÉANS

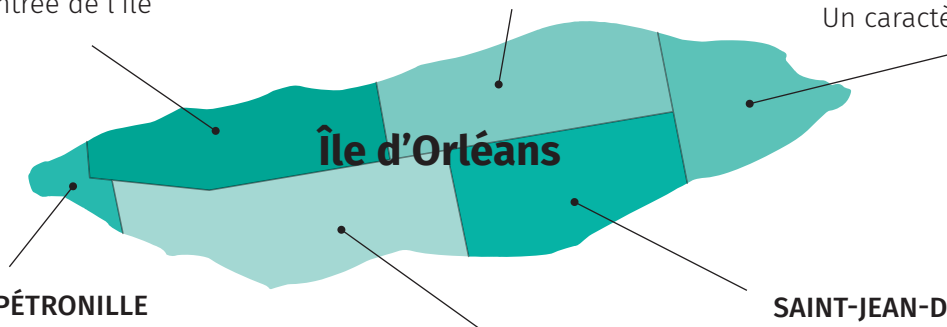
Porte d'entrée de l'île

SAINTE-FAMILLE-DE-L'ÎLE-D'ORLÉANS

Terre nourricière

SAINT-FRANÇOIS-DE-L'ÎLE-D'ORLÉANS

Un caractère rural inaltéré



SAINTE-PÉTRONILLE

Entre nature et villégiature

SAINT-LAURENT-DE-L'ÎLE-D'ORLÉANS

De tradition maritime

SAINT-JEAN-DE-L'ÎLE-D'ORLÉANS

Terre de pilotes



© photo: Camirand



© photo: MRC de L'Île-d'Orléans



© photo: Sylvain Pichette



© photo: Croisières Orléans



© photo: Pierre Lahoud



© photo: Pierre Lahoud

2. Pour plus de détails, le *Schéma d'aménagement révisé* (2018) présente un portrait exhaustif de l'île d'Orléans. De plus, la MRC de L'Île-d'Orléans a publié en 2018 une série de six documents intitulée *Les cahiers du patrimoine*, qui dresse le portrait de chacune de ses municipalités.

Évolution depuis 2005

Depuis la mise en œuvre de la première politique en 2005, maints projets, inventaires, études, recherches, publications et actions de promotion ont été réalisés sur le plan culturel et patrimonial à l'île d'Orléans. Il demeure impossible de les nommer ici de façon exhaustive. Toutefois, les annexes du présent document dressent un portrait sommaire de notre évolution et de notre dynamisme :

- ◆ l'annexe 1 présente quelques réalisations marquantes en matière de paysages, de patrimoine bâti, de patrimoine immatériel et de vitalité culturelle;
- ◆ l'annexe 2 trace un portrait actuel (2018) de la vitalité culturelle et patrimoniale de notre territoire.

© photo: Société de développement de la Seigneurie Mauvide-Genest



Saviez-vous que...

Le site patrimonial de l'île-d'Orléans compte notamment 19 immeubles patrimoniaux classés, plus de 600 maisons, de nombreux bâtiments agricoles inventoriés, 25 sites archéologiques reconnus, un riche patrimoine religieux et plusieurs monuments dédiés aux familles souches.

[Plan de conservation du site patrimonial de l'île-d'Orléans \(2017\)](#)



© photo: Parc maritime de Saint-Laurent

Patrimoine et vie culturelle

La culture et le patrimoine ne sont pas des concepts théoriques. Ils se vivent, ils se partagent. Ils émeuvent grâce aux couleurs, aux formes, à l'histoire, aux textures, à la poésie, aux savoir-faire, à la musicalité. Ils font plaisir à savourer, ils portent à la réflexion, ils ouvrent sur de nouveaux horizons.

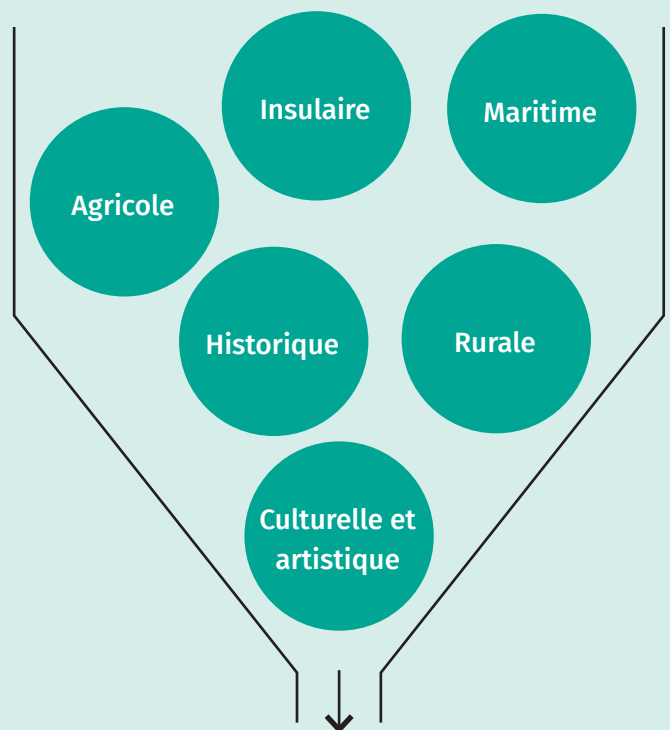
La culture et le patrimoine font partie de la vie. Ils sont un fil conducteur, un héritage légué par ceux qui nous ont précédés, que l'on préserve, puis bonifie, pour ensuite le transmettre à ceux qui nous suivront. Ancrée dans le présent, la vie culturelle d'un milieu est gage de dynamisme et de qualité de vie pour ceux qui y résident.

L'identité orléanaise

L'identité orléanaise se définit par son insularité et s'inscrit dans son caractère rural, son lien avec le fleuve, sa proximité avec la ville de Québec, la diversité de son activité agricole, ses paysages à couper le souffle, son patrimoine, ses œuvres artistiques et ses activités culturelles. Cette identité crée un lien d'attachement entre les Orléanais et leur milieu de vie, favorise leur sentiment d'appartenance à ce territoire et à ses gens, et les réunit autour de leur histoire, de leur singularité, de leur créativité.

Les caractéristiques de l'île d'Orléans

Pris séparément, chacun de ces caractères peut appartenir à d'autres territoires.



IDENTITÉ ORLÉANAISE

C'est l'ensemble de ces caractères qui constitue l'identité orléanaise, sa signature territoriale. unique.

L'influence de notre milieu

Les caractéristiques du territoire orléanais interagissent entre elles pour créer un cadre de vie qui nous est propre, lequel, à son tour, influence notre relation à la culture et au patrimoine.

UN RYTHME BIEN À NOUS

En traversant le pont de l'île-d'Orléans, le rythme de vie change. Les gens d'ici et d'ailleurs ressentent ce passage: s'attarder pour épier les oies blanches sur le rivage, ralentir pour admirer les paysages, se connecter au fleuve, prendre le temps de se raconter les dernières nouvelles ou de faire connaissance. Le contact avec la nature porte à l'intériorité, les marées et les saisons influencent le rythme du temps. Et ce rythme est tout indiqué pour qui veut découvrir, rencontrer, se ressourcer ou créer.

UN MILIEU DE VIE INSPIRANT

L'île d'Orléans est reconnue pour la beauté de ses paysages. La population orléanaise s'offre la vie à la campagne. Les terres agricoles défilent les unes après les autres, les kilomètres de rivages, de terres fertiles et de forêts s'additionnent, la vue remarquable contribue à la splendeur du décor. L'île d'Orléans, ce sont aussi les navires qui partent pour d'autres pays, les voiliers qui voguent au gré du vent et les familles qui découvrent ce que la dernière marée a laissé comme trésors. C'est aussi une multitude d'accès à la culture et au patrimoine qui imprègnent l'imaginaire, qui inspirent les gens, qui laissent leur marque dans les œuvres de nos artistes et artisans, qui bonifient le milieu de vie des insulaires.

LE CITOYEN AU CŒUR DE LA CULTURE ET DU PATRIMOINE

Ici, la culture est concrète, tangible : elle se vit, elle se touche, elle s'expérimente, elle se goûte. L'expérience du participant est marquée par ses échanges avec l'artiste ou l'artisan, sa rencontre avec le producteur, sa visite des équipements culturels, son rôle actif dans une exposition. La vitalité des nombreux organismes et regroupements culturels et patrimoniaux repose sur des dizaines de bénévoles. Ces derniers s'impliquent pour assurer la gestion ou le financement de ces organismes et regroupements, le bon déroulement de leurs activités et leur rayonnement dans le milieu. Tout ceci contribue à faire vivre la culture en permettant à chacun de se l'approprier. Ainsi, l'île d'Orléans offre un milieu de vie des plus animés.

UNE HISTOIRE BIEN ANCRÉE

La richesse architecturale de l'île d'Orléans, qui constitue le plus grand site patrimonial déclaré au Québec, s'appuie sur plus de 600 bâtiments à forte valeur patrimoniale. Comprenant une grande variété de styles marquant l'histoire de l'architecture au Québec depuis la Nouvelle-France, l'île d'Orléans est également le berceau de l'Amérique française. En effet, elle accueille, dès le 17^e siècle, les premières familles souches qui vont forger le Québec. Encore aujourd'hui, appartenance et fierté sont palpables au sein des générations issues de ces lignées.

L'expérience du participant est marquée par ses échanges avec l'artiste ou l'artisan, sa rencontre avec le producteur, sa visite des équipements culturels, son rôle actif dans une exposition.

Enjeux actuels

Depuis l'adoption de la première Politique culturelle et patrimoniale de l'île d'Orléans en 2005, le patrimoine et la vie culturelle ont bien évolué. En outre, à la veille de 2020, de nouveaux défis et tendances se profilent à l'horizon, tels l'intégration du numérique et l'aménagement culturel du territoire.

Dans le cadre de la mise à jour de cette politique, la consultation lancée à l'automne 2018 sur le territoire orléanais – regroupant artistes et artisans de différentes disciplines, employés et bénévoles d'organismes culturels et patrimoniaux, employés et élus des six municipalités ainsi que représentants de différentes clientèles – a permis de faire ressortir cinq enjeux principaux.

1 L'AUGMENTATION DES RESSOURCES POUR ASSURER LA PÉRENNITÉ DE NOS ORGANISMES

Nos organismes sont passés maîtres dans l'art de composer avec des ressources restreintes. Leur dynamisme repose sur les épaules de quelques salariés dévoués et sur l'engagement d'un réseau de précieux bénévoles. Or, ces personnes, dont certaines s'impliquent depuis plusieurs années, se sentent parfois essouffées en raison du manque de main-d'œuvre. Il est essentiel que la situation change et que les ressources augmentent. Les besoins se font sentir en ce qui a trait au soutien aux opérations, à la gouvernance, au financement, au recrutement, à la formation et à la rétention de la main-d'œuvre, tant salariée que bénévole.



© photo: Sébastien Girard pour la MRC de l'Île-d'Orléans

2 LA NÉCESSITÉ DE SE CONCERTER POUR STIMULER DAVANTAGE LA VITALITÉ CULTURELLE

Si les dernières années ont permis de renforcer la cohésion entre les différents acteurs de notre milieu, le besoin d'avoir davantage de concertation est toujours bien présent. Les ressources humaines et financières limitées de nos organismes nécessitent une mise en commun des forces ainsi qu'une optimisation des façons de faire et des actions communes. Un leadership régional fort est donc essentiel pour relancer et maintenir une telle collaboration, gage de notre vitalité culturelle. Ensemble, nous parviendrons à développer une structure plus efficace, à favoriser un plus grand rayonnement de notre culture et à nous donner une voix plus forte.

3 L'APPROPRIATION DE NOTRE CULTURE ET DE NOTRE PATRIMOINE PAR LES CITOYENS

Le dynamisme de notre vie culturelle passe inévitablement par les citoyens. Ceux-ci constituent des ambassadeurs de la culture et du patrimoine en participant aux activités culturelles, en contribuant activement à la préservation des biens patrimoniaux, en créant des œuvres artistiques. Cependant, susciter leur intérêt et leur participation dans un monde où les offres d'activités se font de plus en plus nombreuses est un défi de taille. De surcroît, ici comme ailleurs, le contexte de vieillissement de la population et la nouvelle tendance des jeunes à privilégier une présence ponctuelle plutôt qu'un engagement à moyen et à long terme exposent progressivement nos organismes à un ralentissement de leurs activités et, par conséquent, à une diminution de l'offre culturelle. Dans ce contexte, l'appropriation de notre culture et de notre patrimoine par nos citoyens devient un enjeu incontournable.

4 LE DÉFI DE FAIRE CONNAÎTRE NOS ORGANISMES, NOS CRÉATEURS ET NOS PROJETS

Nos acteurs culturels se sentent souvent démunis quand vient le temps de faire l'incontournable promotion et mise en marché de leurs activités. Les lieux de diffusion étant limités sur notre territoire, il importe que les créateurs bonifient leurs façons de faire et tirent profit du numérique pour se faire connaître et rejoindre efficacement leur clientèle. Par ailleurs, la visibilité passe par la mise en valeur du lien unique qui unit nos acteurs culturels et le territoire sur lequel ils évoluent afin que tous – à la fois les acteurs et le territoire – en ressortent gagnants.

© photo: MRC de L'Île-d'Orléans



5 L'ÉQUILIBRE ENTRE LA PRÉSERVATION DE NOS RICHESSES ET LE MAINTIEN D'UN CADRE DE VIE ATTRAYANT POUR NOS CITOYENS

L'île d'Orléans est un milieu foisonnant à plusieurs égards: paysages d'exception, histoire riche, nombreux bâtiments patrimoniaux, créations diversifiées. C'est en raison de ces atouts que l'ensemble de l'île devient un site patrimonial déclaré le 11 mars 1970, le but étant de protéger ce lieu hors du commun. Dès lors, la responsabilité de la conservation et de la valorisation de ces multiples biens et lieux patrimoniaux est partagée entre les différents paliers de gouvernement et teinte grandement le cadre de vie de la population orléanaise.

Plusieurs initiatives ont vu le jour au fil des dernières décennies pour optimiser la collaboration entre les instances provinciales, régionales, municipales et les citoyens. Toutefois, les efforts doivent se poursuivre afin de mieux informer, accompagner et soutenir les citoyens et les entreprises, qui jouent un rôle actif dans la préservation des richesses de notre territoire. De plus, comme cela se présente partout au Québec, la diminution de la fréquentation des églises amène son lot de défis à l'égard de la préservation du patrimoine religieux.

© photo: Le regroupement BLEU



Principes directeurs

Les principes directeurs sont la fondation d'une politique culturelle et patrimoniale comme celle-ci. Ce sont des énoncés généraux qui constituent des principes de base auxquels chacun souscrit pour assurer un contexte d'intervention qui est en phase avec la réalité du milieu et qui est mobilisateur pour l'avenir.

Déjà en 2005, la Politique culturelle et patrimoniale de l'île d'Orléans visait la sauvegarde et la mise en valeur des richesses du territoire. Elle aspirait également à mettre en place des conditions favorisant une vie culturelle active générant des retombées économiques et sociales positives pour l'ensemble de la population orléanaise. Toujours d'actualité, ce mandat s'inscrit de plus, aujourd'hui, dans un paradigme de développement durable.

LES PRINCIPES RETENUS

Ainsi, la MRC de L'île-d'Orléans fait siens les quatre principes suivants, qui représentent les conditions essentielles à toute intervention culturelle et patrimoniale sur le territoire.

Notre culture et notre patrimoine comme richesse collective

Nos artistes et nos artisans, nos savoir-faire traditionnels, nos lieux historiques, nos paysages exceptionnels, nos saveurs distinctives, nos légendes et nos événements culturels ne sont que quelques exemples de ce qui constitue notre patrimoine et notre culture. Ils sont notre richesse collective, ils contribuent à l'affirmation de notre identité orléanaise et à son rayonnement ainsi qu'à notre dynamisme économique et social.

La culture et le patrimoine pour favoriser notre fierté et notre qualité de vie

L'accès à une vie culturelle diversifiée contribue à améliorer notre qualité de vie, à exprimer notre fierté et à renforcer notre sentiment d'appartenance à l'île d'Orléans, en plus d'assurer la vitalité de notre territoire. En visant l'appropriation de notre culture et de notre patrimoine par l'ensemble des citoyens, nos projets et nos interventions sont garants du dynamisme de notre milieu de vie tout en favorisant l'épanouissement et l'enracinement de tous.



Ensemble pour la culture et le patrimoine

Par leur participation, leur implication et la promotion qu'ils en font dans leur entourage, les Orléanais et Orléanaises jouent un rôle de premier plan en ce qui a trait à la préservation du patrimoine et à la vitalité culturelle de l'île d'Orléans. Soutenu par des acteurs culturels et municipaux engagés qui renouvellent les partenariats et collaborent pour mettre en place des projets toujours plus novateurs, le citoyen d'aujourd'hui est un ambassadeur culturel pour qui et par qui la culture prend vie, partout sur le territoire.

La culture et le patrimoine orientés vers l'avenir

Si la culture et le patrimoine prennent racine dans notre histoire et sont à l'image de notre réalité actuelle, ils doivent également offrir aux générations à venir un terreau fertile. La pérennité de notre capital humain, naturel, patrimonial et culturel est donc au cœur de nos préoccupations. De même, nos actions doivent s'ancrez dans les tendances d'aujourd'hui et de demain, notamment par un virage technologique actualisant notre façon de rendre disponibles, de propulser et de gérer nos richesses culturelles et patrimoniales.

En visant l'appropriation de notre culture et de notre patrimoine par l'ensemble des citoyens, nos projets et nos interventions sont garants du dynamisme de notre milieu de vie tout en favorisant l'épanouissement et l'enracinement de tous.



Axes d'intervention et orientations

Au fil des décennies, de très nombreux projets ont vu le jour pour préserver notre patrimoine, pour faire rayonner notre culture partout sur notre territoire et au-delà. Depuis l'adoption de la première Politique culturelle et patrimoniale de l'île d'Orléans, les acteurs du milieu ont multiplié les initiatives (voir annexe 1) pour affirmer notre identité culturelle et permettre à chacun de se l'approprier.

Dans le prolongement de ces réussites, le temps est venu de nous propulser encore plus loin en ciblant des axes d'intervention et des orientations qui reflètent notre réalité actuelle, qui proposent des solutions novatrices à nos enjeux et qui intègrent les nouvelles tendances sociétales, toujours au bénéfice de l'identité orléanaise.

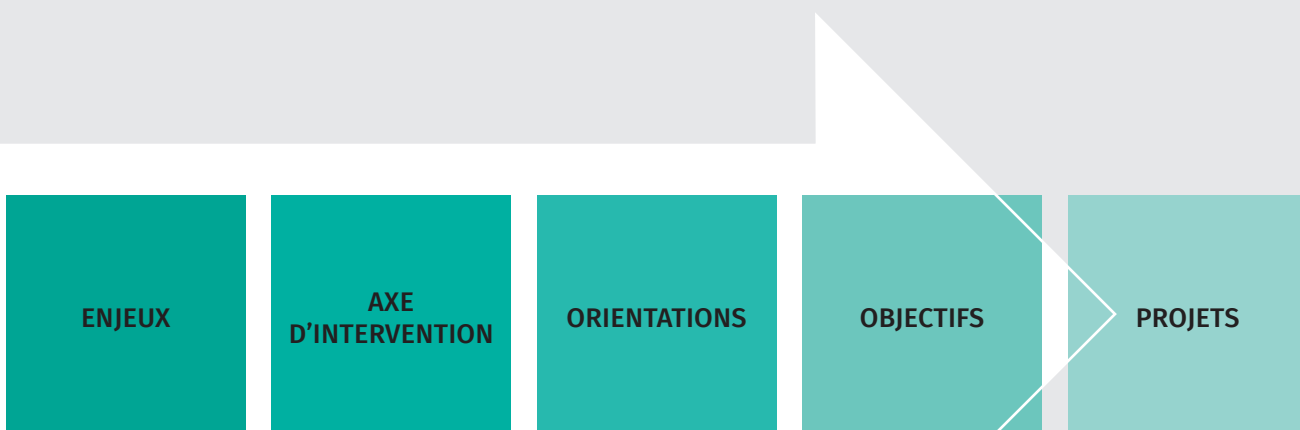
DES PROJETS POUR RÉPONDRE À NOS ENJEUX

Nos grandes préoccupations en matière de patrimoine et de culture définissent nos axes d'intervention. Nos orientations correspondent aux différentes perspectives selon lesquelles nous avons choisi d'aborder chacun des axes retenus.

Depuis de nombreuses années, la MRC de L'Île-d'Orléans et le ministère de la Culture et des Communications signent une Entente de développement culturel qui précise les objectifs pour chacune des orientations ciblées dans notre politique culturelle et patrimoniale. Les acteurs culturels et municipaux sont donc invités à déposer des projets qui contribuent à déployer la culture et le patrimoine partout sur notre territoire.

NOTRE CADRE D'INTERVENTION

Les axes d'intervention et les orientations servent de balises pour guider nos décisions et nos actions, tant régionales que municipales. Ils influencent également les plans d'action de la MRC de L'Île-d'Orléans et ceux des organismes du territoire. Ils sont donc au cœur de nos efforts en matière de culture et de patrimoine.



AXE D'INTERVENTION 1: ***Identité et appartenance***

ORIENTATIONS PRIVILÉGIÉES :

- ◆ Valoriser le caractère culturel des différents villages.
- ◆ Promouvoir la richesse des différents éléments représentatifs de l'identité culturelle et patrimoniale orléanaise.
- ◆ Stimuler et soutenir le sentiment d'appartenance et la participation citoyenne en misant sur les atouts distinctifs de l'île.
- ◆ Encourager et reconnaître l'engagement des citoyens bénévoles et philanthropes dans la vie culturelle orléanaise.

AXE D'INTERVENTION 2: ***Accessibilité, participation et diffusion***

ORIENTATIONS PRIVILÉGIÉES :

- ◆ Offrir à la population des occasions diversifiées de découvrir la culture, de mieux connaître les artistes et les patrimoines locaux.
- ◆ Cibler et développer des outils d'information et de promotion appropriés pour mieux faire connaître l'offre culturelle et patrimoniale de l'île.
- ◆ Conscientiser les citoyens à l'importance de leur rôle pour assurer la vitalité culturelle de l'île d'Orléans.

AXE D'INTERVENTION 3: ***Concertation, mobilisation et partenariat***

ORIENTATIONS PRIVILÉGIÉES :

- ◆ Instaurer et maintenir des mécanismes de communication de façon à assurer une interrelation entre le milieu culturel, les citoyens et l'administration publique.

- ◆ Favoriser les rencontres, la création et la diffusion autour de la culture et du patrimoine.
- ◆ Consolider et améliorer les partenariats et les échanges entre les acteurs culturels du territoire.

AXE D'INTERVENTION 4: ***Préservation et mise en valeur***

ORIENTATIONS PRIVILÉGIÉES :

- ◆ Bonifier le soutien et l'accompagnement en matière de conservation, de sauvegarde et de mise en valeur de notre patrimoine matériel et immatériel.
- ◆ Encourager et valoriser le travail des artistes et artisans locaux.
- ◆ Poursuivre les collaborations et les partenariats avec les instances en place pour optimiser nos façons de faire.

AXE D'INTERVENTION 5: ***Pérennité et rayonnement***

ORIENTATIONS PRIVILÉGIÉES :

- ◆ Cibler et mettre en place des mesures pour mieux informer les acteurs culturels des ressources disponibles en culture et en patrimoine.
- ◆ Favoriser l'accès à des experts pour bonifier et repenser les modèles d'affaires des acteurs culturels.
- ◆ Explorer des moyens novateurs pour assurer la pérennité des organismes et des projets.
- ◆ Soutenir les acteurs culturels dans le déploiement des ressources numériques pour optimiser l'efficacité, l'attractivité et le rayonnement des organismes et des projets.
- ◆ Exploiter davantage les technologies de diffusion de l'information.

Conditions de mise en œuvre

Avec cette nouvelle politique, la MRC de L'Île-d'Orléans souhaite réaffirmer le rôle clé que jouent la culture et le patrimoine dans son développement social et économique. Mieux encore, grâce à cette politique, elle aspire à consolider les acquis des dernières années, à saluer le chemin parcouru jusqu'à aujourd'hui ainsi qu'à offrir aux acteurs du territoire un cadre d'orientation renouvelé et une vision inspirante qui serviront de levier dans les milieux.

© photo : Fondation Lamy





© photo : Yves St-Pierre pour le Chœur de l'Isle d'Orléans

L'engagement des citoyens est indispensable pour assurer la vitalité culturelle et le bon fonctionnement des organismes. Que ce soit à titre de bénévoles, de participants ou d'initiateurs de projets, les citoyens ont un rôle déterminant à jouer pour assurer la pérennité des organismes, la mise en place d'activités variées et stimulantes ainsi que la protection des richesses du territoire.

L'engagement se vit aussi par les différents acteurs culturels, partenaires du monde des affaires, élus et employés municipaux. Dans le cadre de leurs fonctions, ils sont appelés à contribuer de manière significative à la préservation du patrimoine et au rayonnement de la culture partout sur le territoire.

Tout ceci vise à offrir aux Orléanais d'aujourd'hui et de demain un milieu de vie dynamique, à la fois ancré dans l'histoire, s'inscrivant dans la réalité actuelle et prometteur pour l'avenir.

Avec cette nouvelle politique, la MRC de L'Île-d'Orléans souhaite réaffirmer le rôle clé que jouent la culture et le patrimoine dans son développement social et économique.



© photo: Municipalité de Saint-François



© photo : Parc maritime St-Laurent



© photo: Centre d'art Saint-Laurent

ANNEXE 1: Réalisations marquantes

Voici quelques réalisations marquantes qui démontrent l'évolution de la vie culturelle et du patrimoine orléanais depuis 2005.

En matière de paysages

- ◆ Installation d'un circuit de 12 panneaux d'interprétation sur les paysages culturels
- ◆ Publication du *Guide de bonnes pratiques en matière de paysage orléanais*
- ◆ Publication d'une étude paysagère
- ◆ Élaboration de la Charte des paysages
- ◆ Entente de coopération avec Marennes-Oléron sur le thème des paysages
- ◆ Réaménagement de la Tour-du-Nordet de Saint-François

En matière de patrimoine bâti

- ◆ Production de capsules vidéo sur la restauration des portes et fenêtres en bois
- ◆ Publication d'un inventaire des bâtiments agricoles
- ◆ Mise à jour de l'inventaire du patrimoine bâti
- ◆ Étude du potentiel archéologique du territoire et publication d'un cahier spécial sur le patrimoine archéologique dans le journal *Autour de l'île*
- ◆ Publication de la série des six cahiers du patrimoine
- ◆ Plusieurs éditions des Prix de l'île
- ◆ Plusieurs éditions des Prix du patrimoine – volet régional
- ◆ Poursuite du Programme d'aide à la restauration patrimoniale
- ◆ Publication d'une brochure sur le patrimoine religieux de l'île d'Orléans
- ◆ Publication de la brochure *Lieux d'histoire et de culture*
- ◆ Inventaire des objets religieux des six églises de l'île par la fabrique
- ◆ Réaménagement des cinq bibliothèques de l'île d'Orléans
- ◆ Travaux de conservation et de restauration de la maison Drouin

© photo: Musique de chambre à Sainte-Pétronille



En matière de patrimoine immatériel

- ◆ Production de capsules vidéo sur le savoir-faire des artisans orléanais
- ◆ Publication d'une brochure sur les artistes et artisans de l'île d'Orléans
- ◆ Création de l'économusée de la liquoristerie
- ◆ Expositions annuelles des travaux des Cercles de fermières et projet de tricot dans les municipalités pour souligner le 100e anniversaire de cette association
- ◆ Expositions temporaires sur le savoir-faire des artisans de l'île

© photo: Fondation Lamy



© photo: Parc maritime St-Laurent



© photo: Cathy Lachance



En matière de vitalité culturelle

- ◆ Fondation de BLEU, le regroupement des artistes et artisans d'art de l'île d'Orléans
- ◆ Retour d'un théâtre d'été avec le Nouveau Théâtre de l'île d'Orléans
- ◆ Depuis 2009, plan de promotion annuel conjoint des équipements culturels membres du Regroupement des équipements culturels de l'île d'Orléans (RÉCI)
- ◆ Fêtes villageoises thématiques telles que Noël, Halloween, Fête de la fraise et fête nationale
- ◆ Renouvellement des programmations culturelles et éducatives dans divers lieux culturels
- ◆ Promotion unifiée des activités de loisirs offertes sur le territoire, avec une section consacrée aux loisirs culturels
- ◆ Événements annuels et ponctuels, tels que Orléans Île ouverte, L'île en blues, Le Royal et Village illuminé de l'avent
- ◆ Différentes activités autour du livre et de la lecture au CPE, à l'école et dans les bibliothèques
- ◆ Conférences sur différentes thématiques dans les bibliothèques
- ◆ Développement d'une offre spécifique aux groupes scolaires dans les lieux culturels
- ◆ Divers projets collectifs des artistes et artisans de l'île, tels que Les Capteurs de mystères, Bleu dévoile, Traversée et Vent de mystère
- ◆ Organisation de visites d'espaces culturels et de rencontres d'artistes pour les aînés en perte d'autonomie
- ◆ Intégration, par les municipalités, d'œuvres d'art dans les espaces publics
- ◆ Bonification de l'offre muséale par le renouvellement des expositions permanentes

ANNEXE 2 :

Portrait de la vitalité culturelle 2019

À l'hiver 2019, une quarantaine d'organismes et de regroupements culturels et patrimoniaux animent l'île d'Orléans et contribuent à sa vitalité. Au sein de ces organisations, plusieurs bénévoles passionnés s'impliquent, investissant temps et énergie. Ils représentent une force qui, de façon indéniable, contribue au dynamisme culturel et à la qualité de vie de notre milieu.

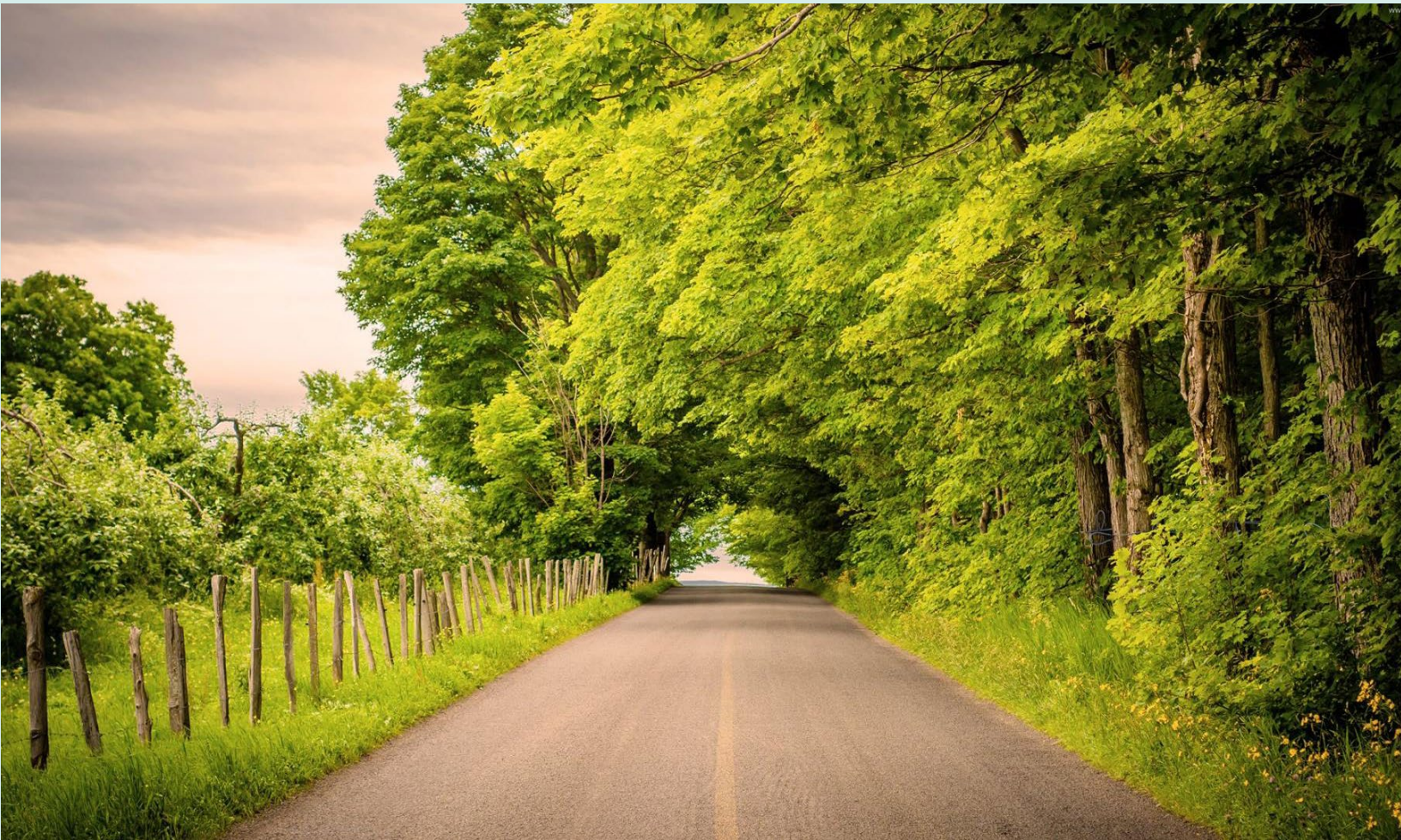
En mars 2019, l'île d'Orléans compte notamment :

- ◆ 5 centres d'interprétation : Espace Félix-Leclerc, Maison Drouin, Maison de nos Aïeux, Manoir Mauvide-Genest, Parc maritime de Saint-Laurent
- ◆ 5 bibliothèques municipales : Sainte-Famille, Sainte-Pétronille, Saint-Jean, Saint-Laurent et Saint-Pierre
- ◆ 4 chorales paroissiales : Sainte-Pétronille, Saint-François, Saint-Laurent, Saint-Pierre
- ◆ 3 diffuseurs de spectacles : Nouveau Théâtre de l'île d'Orléans, Espace Félix-Leclerc et Musique de chambre à Sainte-Pétronille
- ◆ 3 circuits culturels : lieux d'histoire et de culture, patrimoine religieux, paysages
- ◆ 2 regroupements d'organismes culturels : Regroupement des bibliothèques de l'île d'Orléans et Regroupement des équipements culturels de l'île d'Orléans (RÉCI)
- ◆ 2 regroupements d'artistes et d'artisans : BLEU, le regroupement des artistes et artisans d'art de l'île d'Orléans et Corporation des Artisans de l'Isle d'Orléans
- ◆ 2 initiatives liées à la protection et à la mise en valeur du patrimoine : Regroupement dédié à l'inventaire du patrimoine religieux de l'île et Groupe de valorisation du patrimoine agricole de l'île (GRCAPV)
- ◆ 2 coordonnateurs en loisirs dont le mandat inclut un volet lié au développement du loisir culturel : Saint-Laurent et Saint-Pierre
- ◆ 1 économusée : Cassis Monna & Filles, économusée de la liquoristerie
- ◆ 1 Cercle de fermières : Saint-Laurent
- ◆ 1 chorale régionale : Chœur de l'Isle d'Orléans
- ◆ 1 société d'histoire : Société de patrimoine et d'histoire de la Côte-de-Beaupré et de l'Île-d'Orléans (SPHC BIO)
- ◆ Une dizaine de galeries d'art et d'ateliers d'artistes
- ◆ Plusieurs événements musicaux ponctuels et récurrents organisés par des citoyens

À cela s'ajoutent les nombreux artistes et artisans, professionnels et amateurs, qui résident sur le territoire. Par ailleurs, plusieurs mettent leur talent et leur créativité au profit de la communauté en s'impliquant dans divers projets collectifs ou en faisant carrière au sein d'industries créatives de la région.



© photo: Le Nouveau théâtre de l'île d'Orléans



© photo : Sébastien Girard

Remerciements

La MRC de L'Île-d'Orléans remercie chaleureusement les membres du comité de travail pour leur engagement à mener à bien ce projet. De même, merci aux artistes, aux artisans, aux intervenants culturels, aux élus et aux employés municipaux du territoire qui ont partagé leurs idées et leur expertise tout au long du processus. Leur passion et leur générosité ont permis que cette mise à jour de la Politique culturelle et patrimoniale de l'île d'Orléans soit porteuse pour notre milieu, branchée sur nos besoins actuels et considérée comme une source d'inspiration pour les années à venir.

CRÉDITS PHOTOS DE LA PAGE COUVERTURE



© photo : Municipalité de Saint-Jean-de-l'Île-d'Orléans



© photo : Karina Kelly



© photo : Espace Félix-Leclerc



© photo : Parc maritime de Saint-Laurent



© photo : Fondation François-Lamy



© photo: Sébastien Girard



**MRC DE
L'ÎLE
D'ORLÉANS**